

Information réglementée\* - Bruxelles, Paris, 31 Décembre 2012 – 17h45

## Souscription par les Etats belge et français à l'augmentation de capital de Dexia SA

Dexia confirme que, conformément à leur engagement, les Etats belge et français ont souscrit ce jour à l'augmentation de capital de Dexia SA pour un montant de EUR 5,5 milliards. Cette augmentation de capital a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire de Dexia SA réunie le 21 décembre dernier et, dans le cadre de l'approbation du plan révisé de résolution ordonnée du groupe, approuvée par la Commission européenne le 28 décembre 2012. La participation des Etats belge et français à cette augmentation de capital a par ailleurs fait l'objet des autorisations réglementaires et légales requises.

L'Etat belge a souscrit à 15 342 105 203 et l'Etat français à 13 605 263 158 actions de préférence nouvelles de Dexia SA, portant ainsi leur participation au capital de Dexia SA à respectivement 50,02% et 44,40%.

Comme annoncé précédemment, le prix de souscription des actions de préférence a été fixé à EUR 0,19 par titre<sup>1</sup>.

Le produit de cette augmentation de capital a été affecté comme suit :

- Augmentation du capital de Dexia Crédit Local S.A. (DCL) à hauteur de EUR 2 000 millions, prime d'émission incluse. Cette recapitalisation de DCL a été réalisée ce jour et porte le capital social de DCL à EUR 1,286 milliard.
- EUR 2 120 millions au paiement du solde du dénouement des engagements contractuels de Dexia SA et DCL, à l'exception d'un prêt résiduel, qui sera remboursé au fur et à mesure des encaissements futurs de Dexia SA, liés notamment à la vente de Dexia Asset Management. Ces engagements se décomposent principalement comme suit:
  - EUR 606 millions au remboursement de prêts souscrits par Dexia SA auprès de DCL ;
  - EUR 1 942 millions dus par Dexia SA à DCL au titre d'une garantie sur des titres grecs ;
  - EUR 372 millions affectés par Dexia SA à la souscription à une augmentation de capital de Dexia Holdings Inc.<sup>2</sup>; et
  - EUR 208 millions dus par DCL à Dexia SA afin de résilier l'avance faite à DCL au titre des commissions de mise en place payées dans le cadre de la convention de garantie autonome conclue le 16 décembre 2011 entre le Royaume de Belgique, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, Dexia SA et DCL.

A l'issue de ces différentes opérations, Dexia SA disposera d'une trésorerie lui permettant de faire face à ses futurs engagements, dans les conditions de marché prévisibles actuellement.

<sup>1</sup> Le prix de EUR 0,19 par action correspond, conformément à l'article 598 du code belge des sociétés, à la moyenne des cours de clôture de l'action Dexia durant les 30 jours calendaires précédant la décision du Conseil d'Administration, prise le 14 novembre 2012, de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de procéder à l'augmentation de capital.

<sup>2</sup> Détenue à 90% par DCL et à 10% par Dexia SA, Dexia Holding Inc. est l'entité du groupe qui portait le portefeuille Financial Products, héritage de FSA, vendu en quasi-totalité en 2011.

L'augmentation de capital de Dexia SA constitue, avec la garantie sur les financements de DCL, l'un des piliers du plan révisé de résolution ordonnée du groupe Dexia.

En conséquence de la réalisation effective de l'augmentation de capital, l'ensemble des modifications statutaires adoptées par l'assemblée générale du 21 décembre 2012 sont entrées en vigueur, et les démissions et cooptations d'administrateurs actées et décidées le 27 décembre 2012 ont pris effet.

*\* Dexia est une société dont les actions sont cotées sur un marché réglementé (NYSE-Euronext Bruxelles et NYSE-Euronext Paris). Ce communiqué contient des informations dont la diffusion est réglementée conformément à l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.*

Pour plus d'informations : [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

**Contacts presse**

Service Presse – Bruxelles  
+32 2 222 57 97  
Service Presse – Paris  
+33 1 58 58 86 75

**Contact investisseurs**

Investor Relations  
+33 1 58 58 85 97/82 48